

En exercice	120
Présents	75
Procurations	18
Votants	93

DELIBERATION N°9-072021

Objet : Modification du hangar de « La Périgourdine » - Permis de construire

L'an deux mille vingt-et-un, le deux juillet, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac St Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 22 juin 2021*

Etaient présents :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :

ARCHIGNAC	Joël PARKITNY	
BORREZE	Pierre CHEVALIER	Dominique HERMENAULT
CALVIAC EN PERIGORD	Jean-Louis CHUPIN	Sylvie MENARDY
CARLUX	Jean-Claude DELHORBE	Marie-Laure FERBER
CARSAC AILLAC	Laurent LACOMBE	
CAZOULES		
JAYAC	Guy ESTRUC	Christine PASQUET
ORLIAGUET	Alain MARINIER	
PAULIN	Catherine CHEYROU	Alain PERIQUOI
PEYRILLAC ET MILLAC	Ghislain FOURREAUX	
SALIGNAC EYVIGUES	Didier DELBARY	Nathalie GAUSSINEL
SIMEYROLS	Jean-Pierre PLANCHE	
PRATS DE CARLUX		
ST CREPIN ET CARLUCET	Gérard TEILLAC	Brigitte CAPMAS-REBOUSSOU
ST GENIES	Marion CHAPUT	
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	Chantal LAVILLE
STE MONDANE	Eric BOURDET	Gilles ARPAILLANGE
VEYRIGNAC		

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC	Séverine RAMOS	
CASTELNAUD LA CHAP.	Christian ARNOUIL	Jean-Philippe FARFAL
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	Dominique SANFOURCHE
DOMME	Francis COUSIN	
FLORIMONT GAUMIER	Nicole MAROUSSIE	
GROLEJAC	Jocelyne TIREL-LALAUDE	
NABIRAT	Christiane DESMOULINS	
ST AUBIN DE NABIRAT	Véronique BENITTA	Emmanuelle ALBERT
ST CYBRANET	Alain BIELHER	
ST LAURENT LA VALLEE	Lilian GILET	
ST MARTIAL DE NABIRAT	François DEFONTAINE	
ST POMPON		
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Jacqueline JOUANEL	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	
COLY-ST AMAND	Vincent GEOFFROID	Jean-Louis BREUIL
FANLAC		
LA CHAPELLE AUBAREIL	Catherine BERTHELOT	
LES EYZIES		
LES FARGES		
MONTIGNAC	Michel BOSREDON	

AR Prefecture

024-252402284-20210702-09072021-DE
Reçu le 09/07/2021
Publié le 09/07/2021

PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE	
SERGEAC	Pierrette BLEMONT	
ST LEON SUR VEZERE	Gé KUSTERS	
THONAC	Sébastien CULINE	
VALOJOUXX	Philippe BASTIDE	Christiane SALVIAT

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC	Serge PARRE	Francis VAUCEL
LA ROQUE GAGEAC	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
MARCILLAC ST QUENTIN	Christine LASCOMBE	Marcelle DELIBIE
MARQUAY	Sylvie JESINGHAUS	
PROISSANS	Patrick CROUZILLE	Fabien PERUSIN
SARLAT LA CANEDA	Marlies CABANEL	
ST ANDRE-ALLAS	Jean-Jacques ALBIE	Céline DUVAL
ST VINCENT DE COSSE	Nathalie BALLERAND	
ST VINCENT LE PALUEL	Eric ALARD	Christine DANGREMONT
STE NATHALENE	Frédéric TACHE	
TAMNIÉS	Isabelle MONTGERMONT	
VEZAC	Christian ROBLES	Sylvie DELBARY
VITRAC		

Excusés :

Mme Véronique COUTAND (*Les Eyzies*) ; M. Pierre COUDON (*Saint-Pompon*) ; Mme Claude DENIS (*Veyrignac*) et M. Johann LEREBOURG (*Veyrignac*).

Procurations :

M. Marc PONS (*Tamniès*) donne procuration à Mme Isabelle MONTGERMONT (*Tamniès*)
M. Patrick ARMAGNAT (*Domme*) donne procuration à M. Francis COUSIN (*Domme*)
M. Cyril CERF (*Thonac*) donne procuration à Mme Pierrette BLEMONT (*Sergeac*)
M. Vincent JARDEL (*Sergeac*) donne procuration à Mme Pierrette BLEMONT (*Sergeac*)
Mme Elisa COUSIN (*Aubas*) donne procuration à M. Jean-Marie DESCAMP (*Aubas*)
Mme Denise ARNOULT (*Peyrillac-et-Millac*) donne procuration à M. Ghislain FOURREAUX (*Peyrillac-et-Millac*)
M. Charles MOLINA (*St Geniès*) donne procuration à Mme Marion CHAPUT (*St Geniès*)
M. Sébastien FRIT (*La Chapelle-Aubareil*) donne procuration à Mme BERTHELOT Catherine (*La Chapelle-Aubareil*)
M. Michel ANDRE (*Marcillac-St-Quentin*) donne procuration à Mme Christine LASCOMBE (*Marcillac-St-Quentin*)
M. Sylvain BRULEY (*Allas-les-Mines*) donne procuration à M. Yves GAROUTY (*Allas-les-Mines*)
Mme Marie-Pierre VALETTE (*Sarlat-la-Canéda*) donne procuration à Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*)
Mme Nathalie GLEMAREC (*Marquay*) donne procuration à Mme Sylvie Jesinghaus (*Marquay*)
M. Didier MILLEROT (*Meyrals*) donne procuration à Mme Jacqueline JOUANEL (*Meyrals*)
Mme Marie-Eve BEYNEIX (*Saint-Vincent-de-Cosse*) donne procuration à Mme Nathalie BALLERAND (*Saint-Vincent-de-Cosse*)
Mme Andrée CAMBIER (*Carsac-Aillac*) donne procuration à M. Laurent LACOMBE (*Carsac-Aillac*)
Mme Héloïse MARADENE (*Prats-de-Carlux*) donne procuration à Mme Marie-Laure FERBER (*Carlux*)
Mme Marie-Annick DUCOIN-HAZARD (*Saint-Laurent-la-Vallée*) donne procuration à M. Lilian GILET (*Saint-Laurent-la-Vallée*)
M. Fabrice LEFEVRE (*Simeyrols*) donne procuration à M. Jean-Pierre PLANCHE (*Simeyrols*).

Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

.....

Le Président rappelle à l'assemblée que le hangar dit « de la Périgourdine » a été réalisé en 1982 et qu'il présente des faiblesses au niveau de sa toiture entraînant des fuites importantes à l'intérieur du bâtiment à l'occasion de précipitations. Une mise aux normes sanitaires est également nécessaire et urgente.

En 2019, l'assemblée délibérante avait missionné Monsieur Bouyssou, architecte, afin d'établir un avant-projet intégrant l'ensemble des travaux suivants :

- ❖ Remplacer les plaques ondulées usagées de type « éverites » par une toiture en bac acier,
- ❖ Supprimer le quai de déchargement inutilisé, ce qui permettra de créer des emplacements pour le dépôt des caissons,
- ❖ Mettre aux normes et isoler la salle vitrée afin de pouvoir y accueillir du public.

AR Prefecture

024-252402284-20210702-09072021-DE
Reçu le 09/07/2021
Publié le 09/07/2021

A cet effet, le Président expose que ces travaux nécessitent l'obtention d'un permis de construire puis de réaliser un cahier des charges afin de mettre en concurrence les entreprises. Compte tenu du montant des travaux, estimé à 226 000€, la consultation retenue sera le marché à procédure adaptée.

Compte tenu de la vétusté de la toiture et de l'urgence de réaliser les travaux, le Président précise qu'une mission avait été confiée au cabinet Bouyssou, afin de préparer le permis de construire, lequel est présenté à l'assemblée ce jour pour validation.

Pierre Chevalier rappelle son intervention sur ce sujet lors du dernier CHSCT. Il précise, en particulier, son attachement, durant le chantier sur le toiture de La Périgourdine, à ce que soit mis en œuvre un périmètre de sécurité. L'objectif étant, bien évidemment, d'éviter toute pénétration sur le chantier par une personne non autorisée à s'y rendre.

Vu l'avis du Bureau Syndical, réuni le 22 juin 2021,
et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

- **Prend acte** du caractère d'urgence imposé par la vétusté du hangar et à la nécessité de le mettre aux normes sanitaires,
- **Entérine et valide** le permis de construire qui lui a été présenté, réalisé par le cabinet d'architecture BOUYSSOU de Sarlat pour réhabilitation du hangar dit «de la Périgourdine » tel que présentée ci-dessus,
- **Mandate** le Président pour régler la note d'honoraires relative au permis de construire, pour un montant de 2 712€ HT, soit 3 254.40€ TTC.
- **Autorise** le Président à signer les documents à intervenir, et à déposer le permis de construire auprès des services de l'Etat,
- **Demande** au Président de consulter les entreprises afin de réaliser les travaux de réhabilitation de ce bâtiment, sous la forme d'un marché à procédure adaptée ouvert,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget primitif du budget général de l'exercice 2021 et seront abondés au budget 2022 pour réaliser l'ensemble des travaux.

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 02 juillet 2021.

Jérôme PEYRAT
Président



AR Prefecture

024-252402284-20210702-09072021-DE
Reçu le 09/07/2021
Publié le 09/07/2021